

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Réunion, le 27 octobre 2022

LES CONTRATS À DURÉE LIMITÉE DANS LE SECTEUR PRIVÉ À LA RÉUNION UNE UTILISATION PLUS FRÉQUENTE QU'AILLEURS

En 2019, juste avant la crise Covid, près d'un quart du salariat privé travaille sous un contrat à durée limitée à La Réunion, une part un peu plus élevée qu'ailleurs en France. Les entreprises et les associations réunionnaises embauchent davantage en contrats à durée déterminée (CDD) qu'ailleurs, alors qu'elles ont moins recours à l'intérim. Elles bénéficient aussi plus souvent d'emplois aidés, notamment dans les services aux particuliers et dans le commerce.

Dès 2021, alors qu'une sortie de crise se profile, les contrats courts sont largement mobilisés dans une conjoncture économique incertaine, et génèrent une forte croissance de l'emploi. Les embauches en missions d'intérim ou en CDD augmentent fortement. Sous l'impulsion du *Plan de relance*, les contrats d'apprentissage accompagnent aussi la dynamique de l'emploi, avec des recrutements plutôt cohérents avec les besoins en main-d'oeuvre à venir dans chaque secteur.

La Communication externe de l'Insee La Réunion-Mayotte
0692 448 358 – inseeoi-communication@insee.fr



Les contrats à durée limitée dans le secteur privé à La Réunion

Une utilisation plus fréquente qu'ailleurs des contrats à durée limitée à La Réunion

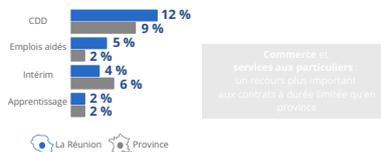


Part des salariés du privé travaillant sous un contrat à durée limitée en 2019 (hors particuliers employeurs)

* Province : France métropolitaine hors Île-de-France **CDD : contrat à durée déterminée

Davantage de CDD et d'emplois aidés qu'ailleurs mais moins d'intérim

À La Réunion, 12 % des salariés du privé travaillent en CDD



La Réunion Province

Part des salariés du privé selon le type de contrat en 2019

Une insertion dans l'emploi plus difficile qu'au niveau national

À La Réunion, 42 % des sortants d'apprentissage avec un CAP ou un BTS sont en emploi six mois après

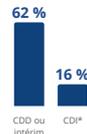


Taux d'insertion après un contrat d'apprentissage, PEC et IAE

*PEC : parcours emploi compétences
**IAE : insertion par l'activité économique

Des conditions plus précaires pour les personnes en contrat à durée limitée

62 % des personnes en CDD ou en intérim perçoivent moins de 1 100 € par mois

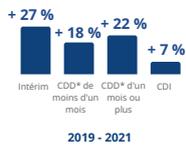


Part des salariés percevant moins de 1 100 € de salaire mensuel selon le type de contrat

*CDI : contrat à durée indéterminée

Après la crise Covid, intérim et CDD portent la dynamique de l'emploi

Entre 2019 et 2021, les embauches en intérim augmentent de 27 %



Haussé des missions de courte durée notamment : nettoyage et entretien des locaux, animations dans les centres commerciaux...

Évolution des déclarations préalables à l'embauche selon le type de contrat entre 2019 et 2021

* ou autres contrats

Des recrutements en apprentissage cohérents avec les besoins en main-d'œuvre à venir

Entre 2019 et 2021, les entrées en apprentissage augmentent de 9 200



Une cohérence accrue entre la hausse des entrées en apprentissage et la hausse des recrutements à venir

Évolution des entrées en apprentissage, PEC, CIE et IAE entre 2019 et 2021 et des projets de recrutement entre 2019 et 2022